|  |  |
| --- | --- |
|   | **PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT****TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D’UN CABINET OU BUREAU D’ETUDES POUR LA REALISATION D’UNE ETUDE D’EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE NATIONALE DE REINTEGRATION(SNR)**   |

|  |
| --- |
| **I. Information sur le poste** |
| Titre du Projet: Activité :Type de contrat : Zone d’intervention : Durée indicatif: Entrée en fonction : | Appui à la Réintégration Socioéconomique des Personnes affectées par le Conflit au BurundiEvaluation de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Réintégration Socio-Économique des Personnes Affectées par le Conflit (SNR) Contrat de ServiceTout le Pays DUREE MAXIMALE DE LA MISSION 3 MOIS |
| **II. Contexte organisationnel**  |
| La guerre qu’a connue le Burundi pendant plus d’une décennie a eu des conséquences dramatiques sur la situation socioéconomique des populations en général. Elle a, entre autres, été à la base de nombreux mouvements de populations vers les endroits les plus sécurisés à l’intérieur du pays ou à l’extérieur du pays et jeté des milliers d’autres sur le chemin de la guerre. Avec la signature de l’Accord d’Arusha en 2000 et l’Accord de cessez-le feu en 2003, et surtout avec la tenue des premières élections post-conflit en 2005, un climat de stabilité et de paix s’est installé progressivement. Dans cette situation de retour progressif à la paix et de la stabilité, un mouvement de rapatriement des réfugiés de la Tanzanie s’est amorcé, on observe également le retour sur les collines des déplacés internes et le retour à la vie civile des milliers d’anciens combattants après un processus de démobilisation. Depuis le premier cadre stratégique de croissance et de lutta contre la pauvreté (CSLP I), la réintégration socioéconomique des catégories de la population qui ont été les plus affectées par conflit a été une priorité pour le Gouvernement du Burundi. Le CSLP II a réaffirmé la volonté du Gouvernement à assurer une réintégration socioéconomique durable des personnes affectées par le conflit en sa section 2.1.5 « Réintégration socioéconomique des personnes affectées par le conflit »Avec l’appui des partenaires techniques et financiers, une Stratégie Nationale de Réintégration des Socio- Economique des Personnes affectées par le conflit a été élaborée par le Gouvernement en 2010 pour mieux orienter et coordonner les efforts des partenaires dans l’appui à la stabilisation et à la réintégration socio-économique durable de ces personnes. Cette stratégie devait arriver à terme en décembre 2014.Cette stratégie est axée sur la réintégration économique à travers l’accès à l’emploi et aux sources des revenus, la réintégration sociale basée sur la cohésion sociale et a réconciliation, la réintération par la stabilisation géographique, ‘accès à la terre et à l’habitat, la réintégration par l’accès aux services sociaux de base.Dans le cadre de la mise en œuvre de cette Stratégie, le Gouvernement et les partenaires au développement ont initié plusieurs projets et programmes d’appui à la réintégration socioéconomique des Rapatriés, Déplacés et Ex Combattants(RDExC) à travers tout le pays. Après quatre ans de mise en œuvre de cette Stratégie et à la veille de son terme, il s’avère nécessaire de conduire une évaluation des progrès réalisés durant toute la période de sa mise en œuvre à travers les différents programmes et projets déjà réalisés, d’apprécier le niveau des changements déjà produits par les différentes interventions tirer les leçons appropriées et élaborer un plan d’accélération de la réintégration socioéconomique et s’engager vers le développement durable.Pour ce faire, le PNUD veut recruter un cabinet pouvant aligner un consultant international expert qui aura la latitude d’aligner une équipe d’experts nationaux des différents profils requis pour le travail et qui aura pour mission de réaliser une étude d’évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Réintégration, dégager les activités qui restent et procéder à l’actualisation du Plan d’actions de la SNR initialement développé.  |
| **III. Objet, Portée et Objectifs de l’évaluation**  |
| ***L’objet de l’évaluation est :*** d’examiner objectivement les changements produits au niveau des personnes affectées par le conflit grâce aux interventions développées dans le cadre de la mise en œuvre de la SNR 2011-2014. Il s’agira également produire des conclusions, recommandations et tirer des leçons pour une meilleure articulation des interventions de la SNR qui capitalisent sur les acquis actuels et visent une effective réintégration socio-économique des personnes affectées par le conflit.***Elle portera sur*** : tous les aspects de la Réintégration socio-économique des personnes affectées par le conflit à partir de l’environnement institutionnel, légal et règlementaire ; des cadres et structures nationaux aussi bien du niveau central, provincial et local chargées de la réintégration socio-économique durable ; des mécanismes communautaires de consolidation de la cohésion sociale et de prise en charge des personnes affectées par le conflit et d’encadrement et de suivi.Une attention particulière sera portée à la situation et la manière dont les personnes affectées par le conflit ont été ou sont en voie d’être réintégrées dans la vie socio-économique du pays et leur niveau de contribution et d’implication dans la vie nationale. ***Ainsi l’objectif portera sur*** : i) Apprécier le niveau global des performances de la mise en œuvre de la SNR, en déterminer les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces qui ont affecté sa mise en œuvre; tirer les conclusions qui s’imposent et faire des recommandations appropriées en vue de la réalisation optimale des résultats escomptés ;i) Dégager les implications des nouveaux développements nationaux et potentiels en matière de retours des burundais vivant dans les pays voisins et faire des recommandations à intégrer dans le plan d’action de suivi des recommandations; iii) Dégager les leçons tirées et faire des propositions de consolidation des acquis de la mise en œuvre de la SNR et développer une stratégie de sortie de la réintégration vers le développement durable. L’analyse se concentrera sur certains critères dont l***a pertinence, l’efficience, l’Efficacité, la durabilité des acquis et effets catalytiques des interventions, le renforcement de capacités de réintégration, l’appropriation nationale et des bénéficiaires, les ppartenariats stratégiques développés et leurs résultats*** |
| **IV. Principaux résultats** |
| ***Un rapport initial d’évaluation*** qui doit être préparé par les évaluateurs avant d’entrer dans l’exercice de collecte des données d’évaluation à part entière. Il doit détailler la compréhension de l’évaluateur par rapport aux éléments qui sont évalués et pour quelle raison ils sont évalués, en indiquant comment chaque question de l’évaluation obtiendra une réponse à l’aide de : méthodes proposées, sources proposées de données et procédures de collecte des données. Le rapport initial doit inclure un programme détaillé des tâches, activités et prestations, en désignant un membre de l’équipe qui aura la responsabilité de chaque tâche ou produit***Un projet de rapport d’évaluation –*** Le groupe chargé des programmes et les principales parties prenantes dans l’évaluation doivent réviser le projet de rapport pour veiller à ce que l’évaluation réponde aux critères de qualité requis * ***Un rapport final d’évaluation.***
 |
| **V. Principales activités** |
| Sous l’autorité et la supervision technique du Conseiller Technique Principal du Programme Réintégration, la coordination du comité de suivi de l’évaluation constitué à cette fin, et en étroite collaboration avec l’équipe du programme, l’Entité sera chargée entre autres activités de :* Préparer et présenter son rapport initial au comité de suivi pour examen et validation
* Faire une cartographie des intervenants et de leurs interventions en matière de la Réintégration sur tout le territoire national ;
* Conduire une analyse qualitative et quantitative des activités déjà réalisées dans le cadre de la mise en œuvre de la SNR et déterminer le niveau de la contribution des appuis au processus global de stabilisation post-conflit et de création d’un environnement favorable au développement durable du pays;
* Identifier les approches et les synergies développées par les différents acteurs (Gouvernement, Secteur Privé, Organisations de la Société Civile/ONG, Partenaires techniques et financiers, etc.) et en apprécier l’efficacité et l’efficience;
* Dégager de la SNR toutes les activités qui restent à réaliser et proposer des pistes pour l’actualisation du Plan d’Actions de mise en œuvre de la SNR ;
 |
|  |
|  |
| **VI. Méthodologie**  |
| * Le consultant et son équipe d’évaluation procédera à la consultation de toute la documentation pertinente en matière de la réintégration et les autres domaines pertinents de la vie du pays disponibles aussi bien au sein du ministère de la Solidarité nationale, de la réintégration, des Droits de la Personne Humaine et du Genre, des autres ministères que des partenaires au développement.
* Le processus de conduite de l’évaluation se voudra très participatif ; l’équipe consultera des représentants du des ministères sectoriels concernés, les acteurs dans la réintégration et partenaires au développement, des représentants de l’administration locale, des organisations de la société civile et des agences des Nations Unies concernées par les secteurs couverts et les représentants des bénéficiaires
* Afin de s’assurer que l’évaluation aura été bien planifiée et préparée, le consultant devra procéder à l’élaboration et la présentation pour validation par le comité de suivi des outils et méthodologie d’évaluation
* La mission procédera à des interviews, des enquêtes sur terrain et dans les administrations nationales que des partenaires, organiser des focus groupes, et des analyses des documents de programmes et projets développés par les différents acteurs, les rapports analytiques et financiers.
 |
| **VII. Profil de l’entité soumissionnaire** |
| ***Profils du cabinet ou bureau d’études*** : ***Cabinet national ou international***; Spécialisé dans le suivi-évaluation basé sur les résultats du développement pour le compte d’organismes internationaux. Existence minimum de 3 ans et disposant de capacités financières propres. Le cabinet ou bureau d’études devra, dans sa méthodologie, justifier de son expertise au niveau régional ; une connaissance de la problématique au niveau national peut être un atout.Le cabinet ou bureau d’études devra aligner autant d’experts que d’assistants requis pour la réalisation du travail.***Profils minimums requis de l’équipe du cabinet*** : * Un chef d’équipe expert international jouant le rôle de coordonnateur des activités possédant un diplôme universitaire du niveau bac + 5 en sciences sociales, économie du développement, socio-économie, gestion ou toute autre spécialité en relation avec l’évaluation, une expérience internationale d’au moins 5 ans en évaluation des programmes, politiques et stratégies. Une connaissance de la thématique réintégration est un atout. L’expert aura dû mener au moins deux études similaires ou pertinentes dans le domaine requis –
* Un statisticien ou démographe expert national disposant d’un diplôme universitaire du niveau de bac + 5 en études statistiques ou démographiques ainsi que d’une expérience d’au moins 5 ans dans la pratique d’enquête quantitative et qualitative,
* Un ou plusieurs experts nationaux selon l’organisation proposée de l’équipe en vue d’une rapide couverture nationale ayant une bonne maîtrise de la formulation de programmes et projets de développement, suivi et mise en œuvre et évaluation ayant un diplôme du niveau de bac + 5 en sciences, sociales, économie du développement, socio-économie ou de gestion et une expérience nationale d’au moins 5 ans dans le domaine requis,

***Autres qualifications requises :**** Justifier d’une exécution satisfaisante des contrats antérieurs conclus avec des agences bilatérales et multilatérales ;
* Avoir de bons antécédents dans le milieu aussi bien avec les différents services administratifs provinciaux et qu’avec les communautés bénéficiaires est un atout en ce qui concerne l’expertise nationale requise;
* Avoir déjà travaillé avec le PNUD ou une agence du système des Nations Unies est un atout.
* Excellente connaissance du terrain et la maîtrise du contexte socio-économique du Burundi;
* Soumettre une proposition technique et financière détaillée sur l’approche programmatique et le planning des activités (résultats, mesure de progrès, indicateurs et plan de suivi) dans le cadre de l’organisation et la mise en œuvre efficace et efficiente du travail demandé ;

Les candidats experts qui auraient été à un moment donné impliqué dans la conception, mise en œuvre de la stratégie nationale concernée ne peuvent pas concourir. S’il était découvert durant la mission, que cet aspect aurait été caché au PNUD durant la soumission, le contrat se verrait aussitôt annulé de manière unilatérale sans contrepartie. |
| **VIII. Visite sur terrain et enquêtes** |
| Par le fait même de soumissionner, le soumissionnaire reconnaît avoir pris connaissance du contexte dans lequel seront exécutés les activités et n’ignore rien des difficultés et contraintes dues :* A la situation géographique ;
* Aux conditions climatiques ;
* Aux problèmes de transport ;

Il ne pourra en aucun cas évoquer l’ignorance d’un, de plusieurs ou d’autres renseignements non cités liés à sa méconnaissance des lieux pour justifier une éventuelle réclamation relative à une révision des coûts ou une extension des délais de l’évaluation. Ainsi, les soumissionnaires sont encouragés à s’informer et à prendre connaissance du contexte géographique de l’activité et d’obtenir, par eux-mêmes, tous les renseignements nécessaires à la préparation réfléchie de l’offre à soumettre.  |
| **IX. PRESENTATION DES OFFRES** |
| 1. ***Un dossier technique***

La proposition technique devra contenir les informations suivantes :* Une présentation générale et des références du cabinet et des consultants experts alignés en faisant ressortir une description générale des services offerts et l’expertise de chacun d’eux dans les domaines concernés en adéquation avec les TDR ;
* Un curriculum vitae de chacun des membres de l’équipe mentionnant les diplômes et les expériences pertinentes (trois pages maximum par consultant) ;
* La compréhension des termes de référence et de la mission ;
* Une présentation détaillée de la méthodologie dans le cadre de l’évaluation en se référant aux directives d’évaluation du PNUD ;
* Un chronogramme détaillé de préparation et de conduite de l’évaluation sur un maximum de deux
* Le ratio financier du cabinet et copie des audits certifiés des deux dernières années.
1. ***Un dossier financier :***

L’offre financière devra contenir les informations relatives aux :* Honoraires, indemnités et tous autres frais liés aux personnels alignés dans toute l’évaluation
* Les frais occasionnés par les collectes de données primaires et secondaires sur terrain dans les zones retenus par l’échantillonnage incluant les coûts des formations des enquêteurs ainsi que les coûts des contrats que le cabinet ou bureau d’étude établira avec les autres intervenants dans la collecte des données ;
* Les frais de déplacement et de documentation, de traitements et analyse des données si l’équipe ne dispose de capacités suffisantes ;
* La confection production et multiplication des différents documents de travail et rapports ;

Le cabinet disposera d’une capacité financière propre. Un tableau de décaissement par livrable sera établi. Néanmoins, le conditionnement de ces décaissements est lié à l’approbation et validation de la qualité des livrables fournis et ne pourra en aucune manière affecter le chronogramme de la réalisation de l ‘étude.  |
| **X. Délivrables et séquences des payements** |
| Produits ou délivrables | Portions | Critère de qualité |
| Un rapport initial d’évaluation :* Compréhension de l’évaluateur par rapport aux éléments qui sont évalués et pour quelle raison ils sont évalués ;
* Comment chaque question de l’évaluation obtiendra une réponse
* Méthodes proposées, sources proposées de données et procédures de collecte des données ;
* Programme détaillé des tâches, activités et prestations, en désignant un membre de l’équipe qui aura la responsabilité de chaque tâche ou produit.
 | 20 | La clarté et la pertinence des éléments à évaluer par rapport aux objectifs de l’évaluationLa pertinence de la méthodologie globale de l’évaluation et celle de collecte et traitement des données ;Le réalisme du chronogramme, des activités, du plan de travail et de la répartition des tâches |
| Un projet de rapport final d’évaluation examiné et certifié recevable par le CTS* Le rapport est conforme aux standards des nations Unies (guide de planification du suivi-évaluation basé sur les résultats)
* Forme du rapport
* Plan du rapport
* Contenu du rapport
 | 60% | * Correspondance du rapport par rapport aux standards internationaux des rapports d’évaluation ;
* Les informations collectées et résultats d’analyses corroborent avec les réalités
* Les analyses sont basées sur des faits véridiques et vérifiables ;
* Les conclusions sont tirées sur base des analyse rigoureuses ;
* Les leçons tirées sont basées sur des expériences confirmées ;
* La proposition du plan d’action est pertinente au regard des autres outils nationaux
 |
| Un rapport final d’évaluationLes commentaires et observation de la réunion d’examen du projet de rapport sont pris en compte | 20%  | Intégration des commentaires et observations de la réunion d’examen du projet de rapportValidation du rapport par le comité de suivi |
| **Grille EVALUATION PROPOSEE**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Résumé des formulaires d’évaluation de la soumission technique | Coefficient de pondération de la note | Points maximum |
|
| 1. | Expertise de l’entreprise/organisation  | 30 % | 300 |
| 2. | Méthodologie proposée, approche et plan d’exécution | 40 % | 400 |
| 3. | Structure de direction et personnel clé | 30 % | 300 |
|  | **Total** | **1000** |

|  |  |
| --- | --- |
| Evaluation de la soumission techniqueFormulaire 1 | Points maximum |
|
| **Expertise de l’entreprise/organisation** |
| 1.1 | Réputation de l’organisation et du personnel / crédibilité / fiabilité / réputation dans le secteur d’activité concerné | 50 |
| 1.2 | Capacité organisationnelle générale susceptible d’avoir une incidence sur la réalisation du projet* stabilité financière
* consortium peu structuré, société holding ou une entreprise
* âge/taille de l’entreprise
* solidité du soutien à la gestion du projet
* capacité de financement du projet
* moyens de contrôle de la gestion du projet
 | 100 |
| 1.3 | Mesure dans laquelle des travaux seraient sous-traités (la sous-traitance comporte des risques supplémentaires susceptibles d’avoir une incidence sur la réalisation du projet mais elle permet d’avoir accès à des compétences spécialisées, à condition d’y procéder de la manière appropriée). | N/A |
| 1.4 | Procédures en matière d’assurance de la qualité, garantie | 30 |
| 1.5 | Utilité :* de connaissances spécialisées
* d’une expérience dans le cadre de programmes/projets similaires
* d’une expérience dans le cadre de projets réalisés dans la région

Travail accompli pour le PNUD / d’importants programmes multilatéraux ou bilatéraux | 120 |
|  | 300 |

|  |  |
| --- | --- |
| Evaluation de la soumission techniqueFormulaire 2 | Points maximum |
|
| **Méthodologie proposée, approche et plan d’exécution** |
| 2.1 | Dans quelle mesure le soumissionnaire comprend-il la tâche à accomplir ? | 30 |
| 2.2 | Les aspects importants de la tâche à accomplir ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ? | 25 |
| 2.3 | Les différents composants du projet sont-ils appréciés de manière adéquate les uns par rapport aux autres ? | 20 |
| 2.4 | La soumission est-elle fondée sur une étude de l’environnement du projet et ces données sont-elles été utilisées de manière appropriée dans le cadre de la préparation de la soumission ? | 55 |
| 2.5 | Le cadre conceptuel adopté est-il adapté à la tâche à accomplir ? | 65 |
| 2.6 | Le contenu de la tâche à accomplir est-il bien défini et correspond-il aux TOR ? | 120 |
| 2.7 | La présentation est-elle claire et le déroulement des activités et la planification sont-ils logiques, réalistes et garantissent-ils une réalisation efficace du projet ? | 85 |
|  |  | 400 |

|  |  |
| --- | --- |
| Evaluation de la soumission techniqueFormulaire 3 | Points Maximum |
|
|
| **Structure de direction et personnel clé** |
| 3.1 | Chef de projet |  | 140 |
|  |  | Note partielle |  |
|  | Qualifications générales | 120 |  |
|  | Adéquation au projet |  |  |
| - Expérience internationale | 25 |  |  |
| - Expérience en matière d’évaluation | 20 |  |  |
| - Expérience professionnelle dans le domaine de spécialisation requise | 45 |  |  |
| - Connaissance de la région | 30 |  |  |
| - Connaissances linguistiques | 20 |  |
|  | 140 |  |
| 3.2 | Expert confirmé statisticien  |  | 120 |
|  | Note partielle |  |
|  | Qualifications générales | 100 |  |
|  | Adéquation au projet |  |  |
| - Expérience internationale | 15 |  |  |
| - Expérience en matière d’enquêtes | 15 |  |  |
| - Expérience professionnelle dans le domaine de spécialisation | 45 |  |  |
| - Connaissance de la région | 25 |  |  |
| - Connaissances linguistiques | 20 |  |
|  | 120 |  |
|  |  |  |
|  |  |  |  |
| 3.3 | Adéquation listes experts proposés |  | 40 |
|  | Profils des experts alignés | 25 |  |
|  | Nombre des experts par rapport à la charge de travail requise | 15 |  |
|  | Total de la partie 3 |  | **300** |

 |
| **XI. Certification**  |
| Conseiller Technique Principal du Programme Réintégration Nom Signature Date |
| Chargé de programmes à l’Unité Réintégration et Développement DurableNom/Titre Signature Date |
| Directeur Pays Adjoint Programmes Nom Signature Date |